

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 17368
Numéro SIREN : 352 849 137
Nom ou dénomination : ERASTEEL

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 82026

Certifiés conforme à l'original



Jérôme Fabre
Président

COMPTES ANNUELS

Erasteel SAS

Société par actions simplifiée

10 Boulevard de Grenelle 75015 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Annexe.....	7
Faits caractéristiques / Continuité d'exploitation.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Provisions inscrites au bilan.....	16
Stocks et en-cours.....	17
Immobilisations financières.....	18
Etat des échéances des créances et des dettes.....	19
Créances - Déprecations.....	20
Disponibilités.....	21
CCA et frais émission emprunts.....	22
Variation des capitaux propres.....	23
Provisions réglementées.....	24
Détail des provisions.....	25
Dettes.....	26
Produits constatés d'avance.....	27
Société établissant des comptes consolidés.....	28
Entreprises liées.....	29
Composition du capital social.....	30
Liste des filiales et des participations.....	31
Ventilation du Chiffre d'affaires.....	32
Charges et produits financiers.....	33
Charges produits exceptionnels.....	34
Impôt sur les bénéfices.....	35
Effectifs.....	36
Engagements hors bilan.....	37
Evènements post clôture.....	38
Autres Informations.....	39

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	2 512	2 512	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	8 145 852	8 145 852	0	0
Fonds commercial	747 795	747 795	0	0
Autres immobilisations incorporelles	138 795	123 723	15 072	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	9 034 954	9 019 882	15 072	0
Terrains	312 922	312 922	0	0
Constructions	17 948 581	17 948 581	0	0
Installations techniques, matériel	129 486 873	129 168 490	318 383	0
Autres immobilisations corporelles	2 280 767	2 280 767	0	0
Immobilisations en cours	2 021 451	0	2 021 451	253
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	152 050 594	149 710 760	2 339 834	253
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	149 568 211	100 770 686	48 797 525	41 922 524
Créances rattachées à des participations	42 258 810	2 598 862	39 659 948	38 942 767
Autres titres immobilisés	1 800	0	1 800	1 800
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	27 192	0	27 192	34 052
TOTAL immobilisations financières	191 856 013	103 369 548	88 486 465	80 901 143
Total Actif Immobilisé (II)	352 941 561	262 100 189	90 841 371	80 901 395
Matières premières, approvisionnements	15 912 654	3 881 425	12 031 229	12 849 604
En cours de production de biens	3 885 081	0	3 885 081	2 989 574
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	25 790 951	839 329	24 951 621	19 647 878
Marchandises	557 301	0	557 301	4 000 403
TOTAL Stock	46 145 986	4 720 754	41 425 232	39 487 461
Avances et acomptes versés sur commandes	7 614	0	7 614	14 619
Clients et comptes rattachés	18 819 043	514 340	18 304 704	6 312 344
Autres créances	13 304 862	461 891	12 842 971	7 331 452
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	32 131 519	976 231	31 155 288	13 658 415
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	5 400 393	0	5 400 393	3 995 518
TOTAL Disponibilités	5 400 393	0	5 400 393	3 995 518
Charges constatées d'avance	54 477	0	54 477	24 437
Total Actif Circulant (III)	83 732 375	5 696 985	78 035 390	57 165 831
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	51 276		51 276	48 113
Total Général (I à VI)	436 725 212	267 797 174	168 928 037	138 115 339

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 60 000 000	60 000 000	60 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		1 524 500	1 524 500
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	62 905 000	62 905 000
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		64 429 500	64 429 500
Report à nouveau		-89 779 548	-3 951
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		13 734 321	-90 285 596
Subventions d'investissement		585 280	627 341
Provisions réglementées		21 662 883	21 475 795
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		70 632 436	56 243 088
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		869 186	869 186
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		869 186	869 186
Provisions pour risques		194 671	76 317
Provisions pour charges		6 804 088	6 289 961
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		6 998 759	6 366 278
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 385 241	5 992 054
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	45 498 407	27 666 567
TOTAL Dettes financières		50 883 648	33 658 621
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 584 389	31 157 815
Dettes fiscales et sociales		7 492 015	9 417 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		168 979	130 816
Autres dettes		848 226	267 153
TOTAL Dettes d'exploitation		39 093 609	40 973 548
Produits constatés d'avance		425 027	0
TOTAL DETTES (IV)		90 402 283	74 632 168
Ecart de conversion Passif (V)		25 373	4 618
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		168 928 037	138 115 339

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	398 154	5 170 452	5 568 606	720 217
Production vendue biens	14 112 775	169 334 784	183 447 560	125 674 353
Production vendue services	6 040 237	660 409	6 700 646	4 392 641
Chiffres d'affaires nets	20 551 166	175 165 645	195 716 811	130 787 211
Production stockée			-7 630 875	-7 098 857
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 793 337	5 309 325
Autres produits			278 870	405 149
Total des produits d'exploitation (I)			192 158 142	129 402 827
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 614 840	14 769 636
Variation de stock (marchandises)			-8 352 983	5 771 291
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			136 529 541	74 747 405
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-748 466	2 917 508
Autres achats et charges externes			22 539 130	47 607 563
Impôts, taxes et versements assimilés			738 882	659 826
Salaires et traitements			14 676 040	13 636 104
Charges sociales			8 301 260	8 089 511
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	163 740
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		3 120 077	3 283 015
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		619 189	699 278
Autres charges			13 722	6 463
Total des charges d'exploitation (II)			188 051 233	172 351 340
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 106 909	-42 948 512
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 262 528	2 821 562
Reprises sur provisions et transferts de charges			12 945 159	16 596 367
Différences positives de change			3 819 654	6 153 869
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			19 027 342	25 571 797
Dotations financières aux amortissements et provisions			794 891	14 366 501
Intérêts et charges assimilées			2 259 980	21 376 572
Différences négatives de change			4 800 901	5 677 493
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			7 855 773	41 420 566
RÉSULTAT FINANCIER			11 171 569	-15 848 769
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			15 278 479	-58 797 281

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 811 322	572 906
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 365 921	5 582 017
Total des produits exceptionnels (VII)	10 177 243	6 154 923
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	297 578	3 740
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 865 571	1 335 894
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 800 219	36 512 168
Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 963 368	37 851 803
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 786 125	-31 696 879
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-241 967	-208 564
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	221 362 727	161 129 548
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	207 628 407	251 415 145
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	13 734 321	-90 285 596

ERASTEEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le **30 mai**, à **10 heures**.

A Paris 15^{ème}, 10 Boulevard de Grenelle,

La Société **ERAMET**, Société Anonyme, au capital de 87 702 893,35 €, dont le siège social est à Paris (15^{ème} arrondissement) 10 Boulevard de Grenelle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 632 045 381 RCS PARIS, représentée par Monsieur Jérôme FABRE Directeur Général Adjoint en charge de la Division Alliages Haute Performance, spécialement habilité en vertu d'une délégation de pouvoirs de Madame Christel BORIES Président Directeur Général de la Société ERAMET, en date du 22 janvier 2019,

Associé unique de la Société ERASTEEL, au capital de 60 000 000 €, comme étant seule propriétaire de la totalité des 12 000 000 actions de 5 € de valeur nominale chacune, émises par ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société ERASTEEL, Monsieur Jérôme FABRE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels ont été tenus au siège social à la disposition de la Société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes de la Société ERASTEEL, dans les délais légaux.

L'associé unique a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice écoulé.

ERASTEEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Affectation du poste réserves indisponibles destinées à apurer les pertes ou à être incorporées au capital social, au report à nouveau,
- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- L'affectation du résultat de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Renouvellement du mandat du Directeur Général,
- Renouvellement du Commissaire aux comptes titulaire,
- Renouvellement du Commissaire aux comptes suppléant,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, décide d'apurer le poste réserves indisponibles, destinées à apurer les pertes ou à être incorporées au capital social, d'un montant de 62 905 000,00 € et de l'affecter au poste report à nouveau qui passera ainsi de -89 779 547,60 € à -26 874 547,60 €

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président sur la situation de la Société pendant l'exercice 2021 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement des résultats (article 39-4 du code général des impôts) s'élevant à 14 652,76 Euros.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

ERASTEEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte des conventions suivantes, qui ont été signées au cours de l'exercice 2021, dont l'associée unique reconnaît avoir une parfaite connaissance :

- Convention de prêt du 10 février 2021 établie entre la société ERAMET SA et de sa filiale ERASTEEL d'une valeur nominale de 10 000 000 (dix millions) €. L'utilisation du prêt se traduit par un droit de tirage de l'Emprunteur au titre de la Convention subordonnée aux conditions suivantes :
 - absence de manquement de l'Emprunteur dans le respect de ses obligations au titre des présentes ;
 - montant unitaire de chaque tirage ne pouvant être inférieur à un montant de 1 000 000 (un million) € ;
 - la somme des tirages demeure en toute circonstance inférieure ou égale au montant maximum ;
 - l'Emprunteur doit utiliser un avis de tirage annexe à la convention.

Les modalités de remboursement sont les suivantes : remboursement de 2 500 000 (deux millions cinq cent mille) € à fin 2026, remboursement de 2 500 000 (deux millions cinq cent mille) € à fin 2027 et remboursement de 5 000 000 (cinq millions) € à fin 2028.

- Convention de prêt du 19 mai 2021 établie entre la société ERAMET SA et de sa filiale ERASTEEL d'une valeur nominale de 8 000 000 (huit millions) €. L'utilisation du prêt se traduit par un droit de tirage de l'Emprunteur au titre de la Convention subordonnée aux conditions suivantes :
 - absence de manquement de l'Emprunteur dans le respect de ses obligations au titre des présentes ;
 - montant unitaire de chaque tirage ne pouvant être inférieur à un montant de 1 000 000 (un million) € ;
 - la somme des tirages demeure en toute circonstance inférieure ou égale au montant maximum ;
 - l'Emprunteur doit utiliser un avis de tirage annexe à la convention.

Les modalités de remboursement sont les suivantes : remboursements en deux fois, soit 3 000 000 (trois millions) € à rembourser fin 2027 et 5 000 000 (cinq millions) € à rembourser fin 2028, intérêts compris.

- Convention de prêt du 22 septembre 2021 établie entre la société ERAMET SA et de sa filiale ERASTEEL d'une valeur nominale de 6 000 000 (six millions) €. L'utilisation du prêt se traduit par un droit de tirage de l'Emprunteur au titre de la Convention subordonnée aux conditions suivantes :
 - absence de manquement de l'Emprunteur dans le respect de ses obligations au titre des présentes ;
 - montant unitaire de chaque tirage ne pouvant être inférieur à un montant de 1 000 000 (un million) € ;
 - la somme des tirages demeure en toute circonstance inférieure ou égale au montant maximum ;
 - l'Emprunteur doit utiliser un avis de tirage annexe à la convention.

Cet emprunt a fait l'objet d'un remboursement anticipé le 21 décembre 2021 pour un montant de 1 500 000 (un million cinq cent mille) €, correspond au seul tirage du même montant ayant eu lieu le 29 septembre 2021.

Toutefois, l'associé unique prendra acte qu'aucune convention de la nature de celles visées à l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue par la Société avec l'un de ses dirigeants au cours de l'exercice 2021.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

ERASTEEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un résultat bénéficiaire de 13 734 320,50 € et décide de l'affecter en totalité en report à nouveau qui passera ainsi de - 26 874 547,60 € à -13 140 227,10 €.

Conformément à la loi, l'associé unique reconnaît, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prend acte de ce que le mandat du Président, Monsieur Jérôme FABRE arrive à expiration avec la présente assemblée et décide de le renouveler, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027 et devant se tenir en 2028.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

SIXIEME DECISION

L'associé unique prend acte de ce que le mandat du Directeur Général, Monsieur Jean-Baptiste HOGARD arrive à expiration avec la présente assemblée et décide de le renouveler, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027 et devant se tenir en 2028.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique prend acte de ce que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet GRANT THORNTON arrive à expiration avec la présente assemblée et décide de le renouveler, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027 et devant se tenir en 2028.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

HUITIEME DECISION

L'associé unique prend acte de ce que le mandat du Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet IGEC Institut de Gestion Comptable, arrive à expiration avec la présente assemblée et décide de le renouveler, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027 et devant se tenir en 2028.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

ERASTEEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

NEUVIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent document qui, après lecture, a été signé par le représentant de l'Associé unique et le Président.



Monsieur Jérôme FABRE,

Président, Associé unique représentée par Monsieur Jérôme FABRE, en application d'une délégation de pouvoir donnée par le PDG d'ERAMET SA, en date du 22 janvier 2019.

ERASTEEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Monsieur,

Conformément aux statuts, nous vous avons convoqué pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant son dernier exercice clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des comptes sociaux

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice 2021

L'industrie automobile, qui représente près de la moitié des ventes d'Erasteel, poursuit sa reprise. Les ventes n'ont toutefois pas atteint le niveau attendu en 2021, compte tenu de la pénurie mondiale de semi-conducteurs. Le chiffre d'affaires d'Erasteel a progressé de +50 % par rapport à 2020 et s'élève à 196 M€ sur 2021, avec notamment des gains de parts de marché en Asie et aux USA pour les produits issus de la métallurgie des poudres. La croissance des volumes vendus s'accompagne également de l'effet positif de la refacturation aux clients de la hausse des prix des matières premières.

L'activité de recyclage poursuit sa montée en puissance (+71 % à 20 M€).

Le résultat d'exploitation s'est établi à +4 M€, en progression de près de 50 M€ traduisant la très bonne dynamique des ventes ainsi qu'une amélioration de la productivité.

En 2022, les prises de commandes devraient continuer à bénéficier d'une demande robuste des différents segments de l'industrie, en dépit des difficultés persistantes du secteur automobile. La pénurie de composants électroniques devrait persister jusqu'au 2ème trimestre 2022.

ERASTEEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le contexte actuel de guerre en Ukraine conduit une accélération de la hausse du cours des principales matières premières. Ce conflit a par ailleurs un effet sur les approvisionnements de certaines sociétés du Groupe. La société, qui applique les sanctions internationales mises en place et suit strictement les recommandations, quelles que soient les conséquences économiques, travaille actuellement à la diversification de ses approvisionnements afin de limiter les conséquences de ce conflit sur son activité, si ce dernier devait perdurer. Il est aujourd'hui difficile de quantifier les impacts de ce conflit sur l'exercice 2022, en raison notamment de l'incertitude relative à son évolution.

Continuité d'exploitation

Erasteel poursuit en 2022 son plan de redressement. Un plan d'économies et maîtrise des investissements est poursuivi. En février 2022 le budget du Groupe Eramet intégrant ces différentes hypothèses dont le plan de financement pour Erasteel a été formellement approuvé ce qui permet à Erasteel de s'inscrire dans le cadre d'une continuité d'exploitation. Eramet a indiqué son intention d'accompagner sa filiale en 2022

Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Le principal marché d'Erasteel SAS, le secteur de l'automobile subit encore les soubresauts de la crise sanitaire en ce début d'année, mais la production mondiale est attendue en hausse en 2022, ce qui devrait engendrer un chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2021.

Présentation des comptes annuels et affectation du résultat

1. Compte de résultat :

- Le chiffre d'affaires s'établit à 195 717 k€, contre 130 787 k€ l'exercice précédent. Le montant des charges d'exploitation s'élève à 188 051 k€, contre 172 351 k€ en 2020,
- Le résultat d'exploitation s'établit à 4 107 k€, contre -42 949 k€ l'année précédente, Le résultat financier s'élève à 11 172 k€, contre -15 849 k€ en 2020, Le gain de l'exercice écoulé s'élève à 13 734 k€, contre une perte de -90 286 k€ l'exercice précédent.

2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat de l'exercice de 13 734 320,51€ au poste « Report à Nouveau », de 13 734 320,51 € qui passera ainsi de -26 874 548,60 € à -13 140 228,09 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a encore été versé à l'associé unique, depuis les 3 derniers exercices.

Répartition du capital social

La société ERASTEEL est détenue à 100% par la société ERAMET SA.

ERASTEEL
 Société par Actions Simplifiée
 au capital de 60 000 000 €
 Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
 75015 PARIS
 352 849 137 R.C.S. PARIS

Respect des délais de paiement fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L 441-4-1 du Code de commerce, veuillez trouver ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs et clients.

Factures revues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4) en k euros

	Article D. 441.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441.-1° : Factures <i>émises</i> non réglées à date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	23	X				147	238	X				211
Montant total des factures concernées (TTC)	0	1 111	288	104	1 055	2 598	2 652	1 302	235	32	277	1 846
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0	0,64	0,17	0,06	0,61	1,48	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	X						1,34	0,66	0,12	0,02	0,14	0,94
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues (en TTC)	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux					

ERASTEEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39.4 du Code général des impôts s'élève à 14 652,76 €.

Nous vous précisons également qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39.5, dudit code, n'est intervenue.

Activité en matière de recherche et développement

La société a poursuivi ses actions en matière de recherche et développement.

Prise de participation significative

La société n'a pas acquis sur l'exercice de titre de société ayant leur siège en France.

Sociétés contrôlées

Filiales et participations	Pourcentage de détention	Chiffre d'affaires 2021 (en €)	Résultat net 2021 (en K€)
Erasteel Kloster AB	100%	119 226 583	1 779 901
Erasteel Champagnole SAS	100%	13 411 000	18 000
Eramet Alloys UK Ltd	100%	513 351	7 341
Eramet Alloys GmbH	100%	3 421 946	62 899
Erasteel Stubs Ltd	100%	0	-689 038
Erasteel India Pte Ltd	74%	3 112 210	364 983
Erasteel Innovative Materials Ltd	100%	28 727 799	3 798 951
Erasteel INC.	100%	16 498 336	3 435 289
Erasteel Kloster AB	100%	119 226 583	1 779 901
Erasteel Champagnole SAS	100%	13 411 000	18 000
Eramet Alloys UK Ltd	100%	513 351	7 341

Conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce

Les conventions relevant de l'article L 227-10 vous sont présentées dans le texte des décisions de l'associé unique et il vous est demandé d'en prendre parfaite connaissance.

Événements intervenus au cours de l'exercice

Néant.

ERASTEEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 000 €
Siège social : 10 Boulevard de Grenelle
75015 PARIS
352 849 137 R.C.S. PARIS

Mandats sociaux

M. Jérôme FABRE a été nommé Président par décision du 05 février 2018, en remplacement de Monsieur Philippe DUBOIS, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2022 et qui est appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il vous est proposé de renouveler son mandat pour 6 nouveaux exercices jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2028 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

M. Jean-Baptiste HOGARD a été nommé Directeur Général, par décision du 26 août 2019, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2022 et qui est appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il vous est proposé de renouveler son mandat pour 6 nouveaux exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2028 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Commissaires aux comptes

Il sera proposé à l'associé unique de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet Grant Thornton, qui arrive à expiration avec la présente assemblée, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027 et devant se tenir en 2028. Et de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet IGEC Institut de Gestion Comptable, qui arrive à expiration avec la présente assemblée, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027 et devant se tenir en 2028.

Nous vous invitons à vous prononcer favorablement sur le texte des décisions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Paris

Le 30 mai 2022



Monsieur Jérôme Fabre
Président

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Erasteel SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 60 000 000 €

10, boulevard de Grenelle
75015 Paris

Grant Thornton

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Erasteel SAS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société Erasteel SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Erasteel SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 20 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Jean-François Baloteaud
Associé

COMPTES ANNUELS

Erasteel SAS

Société par actions simplifiée

10 Boulevard de Grenelle 75015 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Annexe.....	7
Faits caractéristiques / Continuité d'exploitation	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Provisions inscrites au bilan.....	16
Stocks et en-cours.....	17
Immobilisations financières.....	18
Etat des échéances des créances et des dettes.....	19
Créances - Déprecations.....	20
Disponibilités.....	21
CCA et frais emission emprunts.....	22
Variation des capitaux propres.....	23
Provisions réglementées.....	24
Détail des provisions.....	25
Dettes.....	26
Produits constatés d'avance.....	27
Société établissant des comptes consolidés.....	28
Entreprises liées.....	29
Composition du capital social.....	30
Liste des filiales et des participations.....	31
Ventilation du Chiffre d'affaires.....	32
Charges et produits financiers.....	33
Charges produits exceptionnels.....	34
Impôt sur les bénéfices.....	35
Effectifs.....	36
Engagements hors bilan.....	37
Evènements post clôture.....	38
Autres Informations.....	39

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	2 512	2 512	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	8 145 852	8 145 852	0	0
Fonds commercial	747 795	747 795	0	0
Autres immobilisations incorporelles	138 795	123 723	15 072	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	9 034 954	9 019 882	15 072	0
Terrains	312 922	312 922	0	0
Constructions	17 948 581	17 948 581	0	0
Installations techniques, matériel	129 486 873	129 168 490	318 383	0
Autres immobilisations corporelles	2 280 767	2 280 767	0	0
Immobilisations en cours	2 021 451	0	2 021 451	253
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	152 050 594	149 710 760	2 339 834	253
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	149 568 211	100 770 686	48 797 525	41 922 524
Créances rattachées à des participations	42 258 810	2 598 862	39 659 948	38 942 767
Autres titres immobilisés	1 800	0	1 800	1 800
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	27 192	0	27 192	34 052
TOTAL immobilisations financières	191 856 013	103 369 548	88 486 465	80 901 143
Total Actif Immobilisé (II)	352 941 561	262 100 189	90 841 371	80 901 395
Matières premières, approvisionnements	15 912 654	3 881 425	12 031 229	12 849 604
En cours de production de biens	3 885 081	0	3 885 081	2 989 574
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	25 790 951	839 329	24 951 621	19 647 878
Marchandises	557 301	0	557 301	4 000 403
TOTAL Stock	46 145 986	4 720 754	41 425 232	39 487 461
Avances et acomptes versés sur commandes	7 614	0	7 614	14 619
Clients et comptes rattachés	18 819 043	514 340	18 304 704	6 312 344
Autres créances	13 304 862	461 891	12 842 971	7 331 452
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	32 131 519	976 231	31 155 288	13 658 415
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	5 400 393	0	5 400 393	3 995 518
TOTAL Disponibilités	5 400 393	0	5 400 393	3 995 518
Charges constatées d'avance	54 477	0	54 477	24 437
Total Actif Circulant (III)	83 732 375	5 696 985	78 035 390	57 165 831
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	51 276		51 276	48 113
Total Général (I à VI)	436 725 212	267 797 174	168 928 037	138 115 339

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 60 000 000	60 000 000	60 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	1 524 500	1 524 500
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	62 905 000	62 905 000
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	64 429 500	64 429 500
Report à nouveau	-89 779 548	-3 951
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 734 321	-90 285 596
Subventions d'investissement	585 280	627 341
Provisions réglementées	21 662 883	21 475 795
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	70 632 436	56 243 088
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	869 186	869 186
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	869 186	869 186
Provisions pour risques	194 671	76 317
Provisions pour charges	6 804 088	6 289 961
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 998 759	6 366 278
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 385 241	5 992 054
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	45 498 407	27 666 567
TOTAL Dettes financières	50 883 648	33 658 621
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 584 389	31 157 815
Dettes fiscales et sociales	7 492 015	9 417 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168 979	130 816
Autres dettes	848 226	267 153
TOTAL Dettes d'exploitation	39 093 609	40 973 548
Produits constatés d'avance	425 027	0
TOTAL DETTES (IV)	90 402 283	74 632 168
Ecart de conversion Passif (V)	25 373	4 618
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	168 928 037	138 115 339

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	398 154	5 170 452	5 568 606	720 217
Production vendue biens	14 112 775	169 334 784	183 447 560	125 674 353
Production vendue services	6 040 237	660 409	6 700 646	4 392 641
Chiffres d'affaires nets	20 551 166	175 165 645	195 716 811	130 787 211
Production stockée			-7 630 875	-7 098 857
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 793 337	5 309 325
Autres produits			278 870	405 149
Total des produits d'exploitation (I)			192 158 142	129 402 827
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 614 840	14 769 636
Variation de stock (marchandises)			-8 352 983	5 771 291
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			136 529 541	74 747 405
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-748 466	2 917 508
Autres achats et charges externes			22 539 130	47 607 563
Impôts, taxes et versements assimilés			738 882	659 826
Salaires et traitements			14 676 040	13 636 104
Charges sociales			8 301 260	8 089 511
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	163 740
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		3 120 077	3 283 015
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		619 189	699 278
Autres charges			13 722	6 463
Total des charges d'exploitation (II)			188 051 233	172 351 340
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 106 909	-42 948 512
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 262 528	2 821 562
Reprises sur provisions et transferts de charges			12 945 159	16 596 367
Différences positives de change			3 819 654	6 153 869
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			19 027 342	25 571 797
Dotations financières aux amortissements et provisions			794 891	14 366 501
Intérêts et charges assimilées			2 259 980	21 376 572
Différences négatives de change			4 800 901	5 677 493
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			7 855 773	41 420 566
RÉSULTAT FINANCIER			11 171 569	-15 848 769
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			15 278 479	-58 797 281

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 811 322	572 906
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 365 921	5 582 017
Total des produits exceptionnels (VII)	10 177 243	6 154 923
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	297 578	3 740
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 865 571	1 335 894
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 800 219	36 512 168
Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 963 368	37 851 803
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 786 125	-31 696 879
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-241 967	-208 564
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	221 362 727	161 129 548
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	207 628 407	251 415 145
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	13 734 321	-90 285 596

Annexe

Faits caractéristiques

L'industrie automobile, qui représente près de la moitié des ventes d'Erasteel, poursuit sa reprise. Les ventes n'ont toutefois pas atteint le niveau attendu en 2021, compte tenu de la pénurie mondiale de semi-conducteurs. Le chiffre d'affaires d'Erasteel a progressé de +50 % par rapport à 2020 et s'élève à 196 M€ sur 2021, avec notamment des gains de parts de marché en Asie et aux USA pour les produits issus de la métallurgie des poudres. La croissance des volumes vendus s'accompagne également de l'effet positif de la refacturation aux clients de la hausse des prix des matières premières.

L'activité de recyclage poursuit sa montée en puissance (+71 % à 20 M€).

Le résultat d'exploitation s'est établi à +4 M€, en progression de près de 50 M€ traduisant la très bonne dynamique des ventes ainsi qu'une amélioration de la productivité.

En 2022, les prises de commandes devraient continuer à bénéficier d'une demande robuste des différents segments de l'industrie, en dépit des difficultés persistantes du secteur automobile. La pénurie de composants électroniques devrait persister jusqu'au 2ème trimestre 2022.

Continuité d'exploitation

Erasteel poursuit en 2022 son plan de redressement. Un plan d'économies et maîtrise des investissements est poursuivi. En février 2022 le budget du Groupe Eramet intégrant ces différentes hypothèses dont le plan de financement pour Erasteel a été formellement approuvé ce qui permet à Erasteel de s'inscrire dans le cadre d'une continuité d'exploitation. Eramet a indiqué son intention d'accompagner sa filiale en 2022.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis, sur une durée de 12 mois, conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2016-7 modifiant le règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable, La société applique aussi le règlement ANC N° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices et selon les règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est fait application des dispositions des règlements CRC:

N°2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs au 1er janvier 2005

N°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs au 1er janvier 2005

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31/12/1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire; D = dégressif).

Logiciels	Linéaire	3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire/Dégressif	10 ans
Installation générales, agencements, aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire/Dégressif	5 ans
Matériel de bureau informatique	Linéaire/Dégressif	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les amortissements dérogatoires représentent:

la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement pour dépréciation

la différence entre l'amortissement pour dépréciation et l'amortissement selon le règlement CRC 2002-10.

La première application a été faite sur l'exercice 2005, les montants à l'ouverture étant comptabilisés en diminution de la situation nette.

La provision pour dépréciation des actifs est basée sur une revue de la valeur d'utilité des immobilisations.

Pour les immobilisations corporelles, des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est définie comme la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur d'usage correspond à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation des actifs. Les données utilisées pour l'établissement des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels réalisés par le management. Ces plans résultent de projections sur une durée de 5 ans, auxquelles s'ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie normatifs. Les taux de croissance utilisés sont ceux retenus pour les budgets. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur d'utilité est le coût moyen pondéré du capital.

Les pertes de valeurs constatées sont comptabilisées dans le résultat de la période.

Les pertes de valeur antérieurement comptabilisées sont évaluées à chaque date de clôture, à la recherche d'indications traduisant leur diminution ou leur disparition. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur nette comptable, qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Au 31/12/2019, une première dépréciation a été passée pour 25 M€. Ce montant a été revu et a été porté à 53 M€ au 31/12/2020. Fin 2021 le montant de l'impairment a été repris de 5 M€ et s'élève désormais à 48 M€.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels amortis sur un ou trois ans.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute correspond au coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

A la clôture de l'exercice les titres sont estimés à leur valeur d'usage, qui tient compte à la fois de la valeur d'actif net et des perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence entre les deux valeurs.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en 131000 dès octroi et sont rapportées au résultat en fin d'année au prorata des dotations aux amortissements pratiquées sur les biens subventionnés.

Stocks

Valorisation :

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires d'achat.

Les matières premières sont valorisées au prix moyen pondéré du lot acheté.

Les chutes générées au cours du processus de transformation sont évaluées mensuellement à leur valeur de marché selon les cours Groupe, correspondant à leur teneur moyenne en éléments d'alliages.

Les demi-produits achetés au sein du Groupe sont valorisés selon des prix de transfert fixés annuellement.

Les demi-produits et produits fabriqués sont valorisés à leur entrée en stock à un coût moyen de production standard, fixé sur le mois.

Les stocks sont revalorisés en fin de mois pour tenir compte des variations de prix d'achats des matières premières, entrant dans la composition des produits à chaque niveau de transformation, et des rendements réels.

Les déchets récupérés pour traitement (cas des piles et accumulateurs à recycler) sont considérés comme à valeur nulle puisqu'il n'y a pas de marché pour acheter ce genre de produits en l'état. Ces déchets sont valorisés en stock à un centime d'euro du kilo.

Provisions trimestrielles :

Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les produits finis pour constater l'écart entre la valeur réelle du stock et la valeur probable de vente.

Une provision pour dépréciation des demi-produits et produits finis à rotation lente selon les règles Groupe (en stock et non mouvementés depuis plus d'un an) est également pratiquée.

Stocks demi-produits :

Les stocks demi-produits sont des lingots ou des billettes, sortis des fours mais pas encore transformés. C'est par exemple le cas des lingots produits à Commeny et envoyés en Suède pour transformation en barre ou en couronne.

Produits semi-finis :

Les produits semi-finis sont des barres ou des couronnes qui n'ont pas reçu leur traitement final. C'est par exemple le cas des barres et des couronnes produits en Suède et envoyés à Commentry pour être mis à dimension et état de surface final avant envoi au client.

Provisions réglementées

Elles sont détaillées sur l'état des provisions et font parties des capitaux propres au bilan.

Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires dont le montant s'élève à 21 663 k€ en 2021.

Provisions pour risques et charges

Elles tiennent compte de l'ensemble des risques et charges connus au moment de l'établissement définitif des comptes.

Concernant les indemnités de départ à la retraite, pour le personnel de Paris : le régime d'indemnité de départ en retraite prévoit le versement d'un capital en fonction de l'ancienneté et du dernier salaire ainsi qu'une prime d'ancienneté forfaitaire pour les anciennetés allant de 10 à 45 ans. Pour le personnel de Commentry : le calcul de l'indemnité de départ à la retraite se fait à partir de la moyenne des douze derniers mois, primes incluses en fonction de l'ancienneté.

Eramet a appliqué la mise à jour de la Recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires dans les comptes annuels et qui fait suite à une position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS en mai 2021. Cette recommandation précise que la date à partir de laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, correspond au début de l'obligation d'assurer des avantages postérieurs à l'emploi, du fait que les années de service antérieures n'ont pas d'incidence sur l'obligation et sa valorisation. L'application de cette nouvelle recommandation constitue un changement de méthode comptable ayant conduit à corriger les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2021 de 510 000€.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été provisionnés pour la fraction non couverte par les compagnies d'assurance. Les provisions sont calculées en fonction de l'ancienneté, de la rémunération à la date de clôture et de la probabilité de présence des salariés à l'âge de départ à la retraite. Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants. Les taux d'actualisation retenus sont basés sur le taux des obligations d'Etat ou d'entreprises qualifiées de "Première Qualité" avec une durée équivalente à celle des engagements à la date d'évaluation.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les évaluations sont les suivantes:

	2021	2020
Taux d'actualisation	1,00%	0,80%
Taux d'inflation	1,80%	1,80%
Taux d'augmentation des salaires	2,10%	2,10%
Taux de rendement des actifs financiers de régime	3,25%	3,25%

De plus, suite à la cession d'ERASTEEL STUBS, ERASTEEL SAS a repris le fonds de pension de STUBS et a ainsi constitué une provision évaluée en fin d'année par Deloitte de 1 188 000€.

Les engagements de retraite et assimilés au 31 décembre 2021 (en euros) sont les suivants :

2021	valeur actuarielle des obligations	juste valeur des actifs du régime	situation financière	gains/pertes actuariels non reconnus	services passés non reconnus	provision au bilan
Paris	795 000	285 000	510 000	414 000	17 000	79 000
Indemnités de fin de carrière	758 000	285 000	473 000	414 000	17 000	42 000
Médailles et gratifications	37 000		37 000			37 000
Commentry	5 064 000	1 999 000	3 065 000	687 000	133 000	2 245 000
Indemnités de fin de carrière	3 345 000	1 999 000	1 346 000	540 000	100 000	706 000
Médailles et gratifications	395 000		395 000			395 000
Pré retraite	1 324 000		1 324 000	147 000	33 000	1 144 000
Total	5 859 000	2 284 000	3 575 000	1 101 000	150 000	2 324 000

Provisions pour créances douteuses

Toutes les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 180 jours sont provisionnées à 100%.

Ecarts de conversion

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont réévaluées au 31/12/2021 au cours de la clôture.

Les écarts sont constatés au P&L et la contrepartie bilancielle pour les conversions au cours de couverture est comptabilisée en écart de conversion.

Opérations de couverture

Les effets des opérations de couverture de change appliquées aux créances et dettes en devises sont constatés en pertes ou gains de change au compte de résultat. La contrepartie est comptabilisée dans des comptes de "Différences d'évaluation de couverture".

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le système européen d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre étant l'outil dont dispose l'Union Européenne pour appliquer sa politique de lutte contre le changement climatique, il conduit les industries à réduire leurs émissions de CO2.

Depuis 2013, la méthode de comptabilisation a changé. Les quotas d'émission de gaz à effet de serre ne sont plus considérés comme des immobilisations incorporelles, mais comme des matières premières indispensables au processus de production. De plus la part des quotas allouée gratuitement aux entreprises se réduit progressivement. L'Etat développe un système de quotas payants par la mise aux enchères des quotas non alloués. Ainsi, les entreprises achètent des quotas de CO2 soit pour faire face à leur obligation de restitution (modèle de production) soit dans l'objectif de les vendre et de réaliser une plus-value (modèle négoce).

Le stock de matières premières relatif aux quotas de CO2 est suivi extracomptablement en quantité sauf s'il y a achat pour satisfaire à l'obligation de restitution à l'Etat auquel cas il est comptabilisé pour son coût d'acquisition. La restitution à l'Etat correspond aux émissions de l'année et amène à constater un passif en contrepartie de la charge de production (valorisée au coût estimé de restitution).

Il faut comptabiliser une variation de stocks au fur et à mesure de l'émission de CO2: sortie de stock (si quotas achetés précédemment) et une entrée en stocks si les achats de quotas ont lieu à l'avance.

L'émission de quotas de CO2 génère une charge de production, selon le principe "pollueur/payeur" qui se matérialise par l'achat de quotas, lorsque les quotas de CO2 alloués gratuitement ne sont pas suffisants. Les quotas sont donc comptabilisés comme toute matière première indispensable au processus de production et enregistrés en compte de stocks. Le stock de matières premières relatif aux quotas de CO2 est suivi extra-comptablement en quantité sauf s'il y a achat pour satisfaire à l'obligation de restitution à l'Etat auquel cas ces derniers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La restitution à l'Etat correspond aux émissions de l'année et amène à constater un passif en contrepartie d'une charge de production (valorisée au coût estimé de restitution), si la société ne dispose pas de suffisamment de quotas de CO2. Au 31 décembre 2021, les stocks de quotas de CO2 de la société s'élèvent à 12 908,03 euros, la société étant en situation d'excédent, aucun passif n'a été comptabilisé.

Méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires : Les produits provenant de la vente des biens sont principalement enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Erasteel SAS vend des produits issus du marché des aciers rapides (HSS). Ces produits sont liés au marché des aciers rapides conventionnels et par métallurgie des poudres. Erasteel SAS est aussi un acteur sur le marché du Recyclage (catalyseurs, oxydes et piles).

En plus de vendre à des clients externes, l'entité réalise également une partie de son chiffre d'affaires en interne notamment avec la vente de produits semi-finis (lingots et coulées mères) à destination du site d'Erasteel Kloster et la vente de produits finis aux différentes entités Erasteel.

Le chiffre d'affaires facturé à d'autres entités Erasteel se fait en fonction de prix de transfert calculés et communiqués par le Contrôle de Gestion.

Intégration fiscale

ERASTEEL SAS est consolidée par intégration globale dans le Groupe ERAMET depuis le 1er janvier 1996. La société ne dispose pas de déficits antérieurs à l'Intégration Fiscale.

Changement de méthode d'évaluation

Pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	2 512	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	9 418 761	0	890 172	
	Terrains	884 510	0	0	
Constructions	Sur sol propre	12 869 923	0	189 537	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 971 209	0	67 148	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	126 706 162	0	2 780 711	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	820 428	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 460 339	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	2 317 875	0	2 313 311	
	Avances et acomptes	0	0	0	
TOTAL (III)		151 030 445	0	5 350 708	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	196 460 840	0	5 558 884	
	Autres titres immobilisés	1 800	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	34 052	0	15 424	
TOTAL (IV)		196 496 692	0	5 574 308	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		356 948 410	0	11 815 188	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	2 512	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 276 492	0	9 032 442	0
	Terrains	0	571 588	312 922	0
Constructions	Sur sol propre	0	1 149 237	11 910 224	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	6 038 357	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	129 486 873	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	820 428	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	1 460 339	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	2 609 735	0	2 021 451	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)		2 609 735	1 720 824	152 050 594	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	10 192 703	191 827 021	0
	Autres titres immobilisés	0	0	1 800	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	22 284	27 192	0
TOTAL (IV)		0	10 214 987	191 856 013	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 886 227	11 935 811	352 941 561	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		7 019 392	556 274	0	7 575 666		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	7 537 507	258 569	1 104 999	6 691 078		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	2 317 361	242 622	0	2 559 982		
Installations techniques, matériels et outillages		75 761 952	2 222 183	0	77 984 135		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	13 043 363	1 120 158	0	14 163 522		
	Matériel de transport	782 138	4 069	0	786 207		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 402 346	22 221	0	1 424 567		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		100 844 668	3 869 823	1 104 999	103 609 491		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		107 864 059	4 426 097	1 104 999	111 185 157		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	190 957	-190 957
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	84 491	0	0	24 236	60 254
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	43 957	0	0	2 016	41 941
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	820 020	0	0	904 598	-84 578
Inst gén.	0	0	380 952	0	0	17 607	363 345
M.Transport	0	0	0	0	0	2 683	-2 683
Mat bureau.	0	0	773	0	0	1 007	-234
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	1 330 192	0	0	952 147	378 045
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	1 330 192	0	0	1 143 104	187 088
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	21 475 795	1 330 192	1 143 104	21 662 883
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	21 475 795	1 330 192	1 143 104	21 662 883
Provisions pour litige	76 317	194 671	76 317	194 671
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	2 352 000	682 479	535 750	2 498 729
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	3 427 961	2 724 603	1 847 205	4 305 359
TOTAL (II)	5 856 278	3 601 753	2 459 272	6 998 759
Provisions sur immos incorporelles	2 401 882	0	957 666	1 444 216
Provisions sur immos corporelles	50 185 525	0	4 084 257	46 101 268
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	107 645 687	330 000	7 205 001	100 770 686
Provisions sur autres immos financières	7 949 862	0	5 351 000	2 598 862
Provisions sur stocks	5 194 207	3 056 711	3 530 165	4 720 754
Provisions sur comptes clients	426 285	89 024	970	514 340
Autres provisions pour dépréciations	363 158	461 891	363 158	461 891
TOTAL (III)	174 166 607	3 937 627	21 492 217	156 612 017
TOTAL GENERAL (I + II + III)	201 498 680	8 869 572	25 094 593	185 273 659
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 739 266	3 783 513	
Dont dotations et reprises financières		794 891	12 945 159	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 335 415	8 365 921	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Stocks et en cours

Nature des provisions	Valeur Brute (en €)		Amort. Dépréciation (en €)	
	2021	2020	2021	2020
Matières premières, approvisionnements	15 912 654	14 609 731	3 881 425	1 760 127
En-cours de production de biens	3 885 081	2 989 574	0	0
Produits intermédiaires et finis	25 790 951	22 851 664	839 329	3 203 785
Marchandises	557 301	4 230 699	0	230 296
TOTAL STOCKS	46 145 986	44 681 668	4 720 754	5 194 207

Immobilisations financières

1/ Titres de participation

Nombre de titres	Société émettrice	% détenu	Valeur brute (en €)		Dépréciation (en €)	
			2021	2020	2021	2020
20 000 020	Erasteel Kloster AB	100	105 209 538	105 209 538	78 035 709	79 509 709
359 883	Erasteel Champagnole	100	4 739 750	4 739 750		2 994 000
200 000	Eramet Alloys U.K. Ltd.	100	1 051 441	1 051 441		
20 000	Erasteel GMBH	100	1 254 382	1 254 382	50 000	
29 600	Erasteel India Pte Ltd.	74	51 858	51 858		
12 005 000	Erasteel Stubs Ltd.	100	20 684 978	20 684 978	20 684 978	20 684 978
10 000	Erasteel China Ltd.	100	1	1		
126 840 179	EIML.	100	14 576 264	14 576 264		2 457 001
6 000 600	Cooltech Applications	4	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Total			149 568 212	149 568 212	100 770 686	107 645 687

2/ Créances rattachées à des participations

Nature	Devise	Valeur brute (en €)		Dépréciation (en €)	
		2021	2020	2021	2020
Prêt à Erasteel Champagnole	EUR	1 488 546	1 415 117	0	0
Prêt à Erasteel Kloster	SEK	31 169 580	30 269 868	0	0
Prêt à Erasteel Inc.	USD	9 600 685	15 207 644	2 598 862	7 949 862
Total		42 258 810	46 892 629	2 598 862	7 949 862

Les créances rattachées sont à échéance à plus d'un an.

3/ Autres immobilisation financières

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Titres immobilisés MSEC	1 800	1 800
Dépôts et cautionnements	27 192	34 052
caution Eramet China	12 444	12 444
cautions aux fournisseurs	2 753	2 753
business France VIE	7 995	14 855
dépôt garantie STI	4 000	4 000
Total	28 992	35 852

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				42 258 810	0	42 258 810
Prêts				0	0	0
Autres immos financières				27 192	0	27 192
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				42 286 002	0	42 286 002
Clients douteux ou litigieux				310 984	0	310 984
Autres créances clients				18 508 059	18 508 059	0
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0
Personnel et comptes rattachés				85 027	85 027	0
Securité sociale et autres organismes sociaux				25 969	25 969	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			2 163 038	2 163 038	0
	Autres impôts			0	0	0
	Etat - divers			36 243	36 243	0
Groupes et associés				9 174 024	9 174 024	0
Débiteurs divers				1 871 838	1 871 838	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				32 175 181	31 864 197	310 984
Charges constatées d'avance				54 477	54 477	0
TOTAL DES CREANCES				74 515 660	31 918 674	42 596 986
Prêts accordés en cours d'exercice				0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0		
Prêts et avances consentis aux associés				0		
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			5 385 241	5 385 241	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			30 584 389	30 584 389	0	0
Personnel et comptes rattachés			3 786 373	3 786 373	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 510 971	2 510 971	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		896 432	896 432	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		298 238	298 238	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			168 979	168 979	0	0
Groupes et associés			45 498 407	9 498 407	0	36 000 000
Autres dettes			848 226	848 226	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			425 027	425 027	0	0
TOTAL DES DETTES			90 402 283	54 402 283	0	36 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Créances - Dépréciations

1/ Créances

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Valeurs en créances brutes	32 234 071	14 495 972
Clients	18 819 043	6 738 629
Fiscales et sociales	2 310 276	4 790 130
Groupe et associés	9 174 024	1 740 287
Avances, acomptes versés sur commande	7 614	14 619
Autres	1 871 838	1 164 194
Ecart de conversion actif	51 276	48 113
Dépréciations	-514 340	-426 285
Créances clients	-514 340	-426 285
TOTAL	31 719 731	14 069 687

2/ Valeurs en comptes courants et dépréciations

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Valeurs en comptes courants groupe	9 047 768	1 629 935
CC METAL SECUR EUR	5 100 639	0
CC ES CH JPY	22 703	290
CC ES CH SEK	48 242	892
CC ES CH EUROS	2 850 921	0
CC PETER STUBS GBP	472 740	403 795
CC ES KSO SEK	552 523	1 224 958
Dépréciation des comptes courants	-461 891	-363 158
Dépréciation Compte Courant ERASTEEL STUBS	-461 891	-363 158
TOTAL	8 585 877	1 266 776

Disponibilités

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Compte bancaire créditeur Société Générale SEK	5 375 613	6 261 444
Compte bancaire créditeur Société Générale CHF	42	0
Compte bancaire créditeur Société Générale GBP	9 586	137 959
Autres	0	-407 349
	5 385 241	5 992 054

Charges constatées d'avance et frais d'émission d'emprunts

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
CCA Assurances ERAMET SA	37 724	24 437
Assurance AXA	1 607	0
Contrat variateur Schneider	7 315	0
Contrat maintenance Epsilon Zetium	3 118	0
Analyse des comptes et prévisionnel	4 713	0
	54 477	24 437

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	60 000 000						60 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 524 500						1 524 500
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	62 905 000						62 905 000
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-3 951	510 000*			-90 285 596		-89 779 548
Résultat de l'exercice	-90 285 596	13 734 321			90 285 596		13 734 321
Subventions d'investissement	627 341		42 061				585 280
Provisions réglementées	21 475 795	1 330 192	1 143 104				21 662 883
TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 243 088	15 064 513	1 185 166	0	0	0	70 632 436

* Impact recommandation ANC n°2013-02 sur les règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite.

Provisions réglementées et autres fonds propres

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Amortissements dérogatoires	21 662 883	21 475 795
	21 662 883	21 475 795

Détail des provisions

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Provision Risques prud'hommaux	0	30 000
Provision dépollution des sols - VALDI	0	15 000
Provision risque amende pénale - VALDI	0	80 000
Provision litige GRAFTECH	0	1 000 000
Provision franchise faute inexcusable - VALDI	60 000	50 000
Provision Risques clients	134 671	46 317
Provision PIDR & Médailles	2 327 000	2 862 000
Provision supp congés retraite	171 729	182 961
Provision RCC (EX R&C Tôlerie)	1 324 359	1 600 000
Provision litige TMS	1 700 000	500 000
Provision Entretiens Pro NR	93 000	0
Provision fonds de pension STUBS	1 188 000	0
TOTAL	6 998 759	6 366 278

Dettes

1/ Dettes d'exploitation:

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Dettes fournisseurs	30 584 389	31 157 815
Dettes fiscales et sociales	7 492 015	9 417 764
Autres dettes	1 017 205	397 969
Ecart de conversion passif	25 373	4 618
TOTAL	39 118 982	40 978 166

Les dispositions de la loi LME sont prises en compte. Les conditions de règlement des fournisseurs français sont en moyenne 30 jours fin de mois le 15.

2/ Dettes financières:

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Solde créditeurs de banques	5 385 241	5 992 054
Emprunt à ERAMET en EUR *	36 000 000	16 000 000
Valeur en compte courant groupe	9 498 407	11 666 567
Avance remboursable OSEO (autres fonds propres)	869 186	869 186
TOTAL	51 752 834	34 527 807

* échéance à plus de 5 ans.

Les autres dettes sont à moins d'un an.

Produits constatés d'avance

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Reconnaissance CA fin année	425 027	0
<i>Total</i>	<i>425 027</i>	<i>0</i>

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAMET	SA	87 702 893	100%

ERAMET

Société anonyme au capital de 87 702 893,35 €

Siège social : 10, boulevard de Grenelle - 75 015 Paris

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris

sous le numéro 632 045 381

Entreprises liées

Nature (valeurs nettes)	ACTIF (en €)			
	Titres de participation	Créances rattachées	Comptes courants	Créances clients
Erasteel Kloster AB.	27 173 829	31 169 580	31 722 000	14 859 000
Eramet Holding			126 256	126 000
Erasteel Champagnole	4 739 750	1 488 546	4 410 000	
Erasteel Inc.		7 001 823	9 601 000	1 503 000
Metal Securities			5 101 000	
Erasteel Innovative Materials (EIML)	14 576 264			242 000
Aubert & Duval Holding				421 000
Comilog Dunkerque				28 000
Eramet Services				2 000
TOTAL 2021	46 489 844	39 659 948	50 960 256	17 181 000

Nature	PASSIF (en €)		
	Dettes financières	Comptes courants	Dettes fournisseurs
Erasteel Kloster AB.		-1 582 000	-303 000
Eramet Holding	-36 000 000	-1 414 000	-908 000
Erasteel Champagnole		-2 000	-3 220 000
Erasteel Inc.		-179 000	
Metal Securities		-4 779 000	
Erasteel Innovative Materials (EIML)			-80 000
Aubert & Duval Holding		-1 000	-2 693 000
UKAD			-2 000
Eramet Services			-174 000
Eramet Ideas			-16 000
TOTAL 2021	-36 000 000	-7 957 000	-7 396 000

Nature	RESULTAT D'EXPLOITATION (en €)		RESULTAT FINANCIER (en €)	
	Chiffre d'affaires	Charges d'exploitation	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Erasteel Kloster AB.	70 196 000	-54 921 000	1 572 000	
Eramet Holding	72 000	-3 738 000		-1 414 000
Erasteel Champagnole	2 058 000	-8 122 000	75 000	
Erasteel Inc.	5 450 000		597 000	-3 000
Metal Securities			16 000	-67 000
Erasteel Innovative Materials (EIML)	3 776 000	-1 559 000		
Aubert & Duval Holding	6 049 000	-5 735 000		-1 000
Comilog Dunkerque	65 000	-13 000		
UKAD		-6 000		
Eramet Comilog Manganèse		-5 000		
Eramet Norway	58 000			
Eramet Services	5 000	-671 000		
Eramet Ideas		-381 000		
Eramet Marketing Services		-5 000		
TOTAL 2021	87 729 000	-75 156 000	2 260 000	-1 485 000

Composition du capital social

Le capital est composé de 12 000 000 d'actions d'une valeur unitaire de 5€ détenues par ERAMET SA.

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (3)	Réserves et report à nouveau avant affectations (3)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Erasteel Kloster AB	100 000 000	160 488 000	100%	105 210	27 174			119 226 583	1 779 901	
Erasteel Champagnole SAS	5 487 015	1 716 000	100%	4 740	4 740			13 824 926	18 380	
Eramet Alloys UK Ltd	200 000	1 799 000	100%	1 051	1 051			513 351	7 341	
Eramet Alloys GmbH	1 023 000	203 000	100%	1 254	1 204			3 421 946	62 899	
Erasteel Stubs Ltd	12 005 000	-23 802 000	100%	20 685	0			0	-689 038	
Erasteel India Pte Ltd	4 000 000	186 948 000	74%	52	52			3 112 210	364 983	
Erasteel Innovative Materials Ltd	126 840 000	-42 924 000	100%	14 575	14 575			28 727 799	3 798 951	
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Erasteel INC.	1 000 000	-8 012 000	100%	0	0			16 498 336	3 435 289	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Dans la monnaie locale d'opération.

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	5 568 606	720 217	673%
Production vendue biens	183 447 560	125 674 353	46%
Production vendue services	6 700 646	4 392 641	53%
Répartition par marché géographique			
Chiffre d'affaires nets-France	20 551 166	10 502 278	96%
Chiffre d'affaires nets-Export	175 165 645	120 284 933	46%
Chiffre d'affaires nets	195 716 811	130 787 211	50%

Charges et produits financiers

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Revenus des comptes courants groupe	2 262 512	2 816 149
IFC/ Médailles : reprise financière	26 000	0
Reprise dépréciation des titres	7 205 001	954 000
Reprise dépréciation des prêts	5 351 000	154 528
Reprise dépréciation des comptes courants	363 158	15 487 838
Gains de change	3 819 654	6 153 869
Autres produits financiers	16	5 412
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	19 027 342	25 571 797
Intérêts des emprunts au Groupe	1 413 889	7 185 778
Intérêts des comptes courants Groupe	75 551	137 343
IFC/ Médailles : dotation financière	3 000	-2 000
Dotation dépréciation des titres	330 000	5 963 000
Dotation dépréciation des prêts	0	7 773 302
Dotation dépréciation des comptes courants	461 891	632 199
Intérêts débiteurs des banques	291 277	299 311
Mali de fusion TUP VALDI	0	13 354 244
Perte de change	4 800 901	5 677 385
Frais d'affacturage	156 535	101 172
Escomptes accordés	322 729	298 834
TOTAL CHARGES FINANCIERES	7 855 773	41 420 566
Résultat financier	11 171 569	-15 848 769

Charges et produits exceptionnels

Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Quote part de subvention versées au résultat	42 061	42 455
Produit de cession Warrington (bâtiment et terrain)	1 411 864	0
Autres produits exceptionnels	357 397	530 451
Reprise provisions réglementées	1 143 104	979 980
Reprise provision GRAFTECH	1 000 000	0
Reprise provision RCC CY	752 205	0
Reprise provision SPF Tôlerie	215 000	0
Reprise provision pièces de rechange, pièces détachées Tôlerie	118 689	0
Reprise provisions VALDI	95 000	97 100
Reprise provision dépréciation des immobilisations	5 041 923	4 504 938
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 177 243	6 154 923
Amendes et pénalités	297 578	3 740
Valeur nette comptable des immobilisations cédées (Warrington)	615 825	0
Autres charges exceptionnels	2 249 745	1 335 894
Dotations exceptionnelles corporelles	3 869 823	4 128 812
Dotations exceptionnelles liées à l'impairment	0	26 782 476
Dotations exceptionnelles incorporelles	556 274	122 826
Dotations sur provisions réglementées	1 330 192	1 608 054
Dotation provision GRAFTECH	0	1 000 000
Provision Congés Retraite STUBS	1 188 000	0
Provision Risque TMS	1 200 000	500 000
Provision RCC CY	515 271	1 600 000
Dotation provision SPF Tôlerie	0	215 000
Dotation provision pièces de rechange, pièces détachées Tôlerie	25 659	530 000
Provision pour risques : entretiens pro NR	93 000	0
IFC/ Médailles : dotation exceptionnelle	22 000	25 000
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 963 368	37 851 803
Résultat exceptionnel	-1 786 125	-31 696 879

Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	15 278 479	-1 786 125
Crédits d'impôts	-241 967	
Résultat après impôts	13 734 321	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt sur les bénéfices (en €)	2021	2020
Résultat comptable	13 734 321	-90 285 596
Amortissements excédentaires	14 653	10 605
Taxe sur les véhicules de société	11 581	3 871
Amendes et pénalités	296 936	0
Provision RCC (Tôlerie / Nouvelle Orga)	476 564	588 000
Provision Fonds de pension STUBS	1 188 000	0
Provision Entretiens Pro non réalisés	93 000	0
Provision Litige GRAFTECH	0	1 000 000
Indemnités fin de carrière	465 518	146 000
Provision retraite complémentaire	0	182 961
Dépréciation des comptes courants Conso	461 891	632 199
Dépréciation créances de participation Conso	0	7 773 302
Dépréciation des titres	0	5 009 000
Provision pour stocks	3 031 052	3 153 499
Provision sur créances clients	83 734	129 516
Provision Impairment	0	26 782 476
Contribution additionnelle à l'Organic	250 000	155 939
Participation à l'effort construction	62 789	1 389
Mali de fusion suite TUP VALDI	0	13 354 244
Perte sur créances irrécouvrables	0	3 862
Total réintégrations	6 435 718	58 926 863
Dépréciation des comptes courants Conso	363 158	15 487 838
Dépréciation créances de participation Conso	5 351 000	154 528
Provision pour stocks	3 196 476	4 593 409
Provision sur créances clients	0	232 081
Contribution additionnelle à l'Organic	155 939	327 770
Participation à l'effort construction	1 389	63 743
Provision pour risque amiante	0	223 300
Loi Macron : suramortissement - 40%	592 992	592 992
CIR N	126 256	110 352
CIR N-1	115 711	98 212
Provision Litige GRAFTECH	1 000 000	0
Litiges prud'hommes	30 000	0
Indemnités fin de carrière	494 750	0
Provision Impairment	5 041 922	4 229 638
Reprise Dépréciation des titres	6 875 001	0
Déduction des intérêts différés	3 000 000	0
Total déductions	26 344 594	26 113 863
Résultat Fiscal	-6 174 555	-57 472 596

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	52	51			52	51
Agents de maîtrise	0	0			0	0
Employés et techniciens	128	130			128	130
Ouvriers	148	164			148	164
Autres	0	0			0	0
TOTAL	328	345	0	0	328	345

L'effectif moyen du personnel est de : 328

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement (en k€)	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
Caution pour les garanties « décharge » faite auprès de Trade Credit (TRCE)	448	448		
Caution pour les garanties « ICPE » - SG	1 707	1 707		
Caution pour les garanties «seveso » - SG	1 661	1 661		
Garantie décharge interne grande tranchée - SG	474	474		
Garantie douanes Clermont-Ferrand	191	191		
Garantie Prepaid Financial Ltd.	85	85		
Contrat de change USD/SEK	5 000	5 000		
Contrat de change EUR/SEK	11 414	11 414		
Affacturage : créances cédées EUR	13 260	13 260		
Affacturage : créances cédées USD	3 050	3 050		
Affacturage : créances cédées GBP	266	266		
Affacturage : créances cédées JPY	732	732		
A.Total engagements liés à l'exploitation	38 288	38 288	0	0
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements liés au financement	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	38 288	38 288	0	0
Engagements reçus (à détailler)				
	0			
	0			
II. Total engagements reçus	0	0	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Evènements postérieurs à la clôture

Le contexte actuel de guerre en Ukraine conduit une accélération de la hausse du cours des principales matières premières. Ce conflit a par ailleurs un effet sur les approvisionnements de certaines sociétés du Groupe. La société, qui applique les sanctions internationales mises en place et suit strictement les recommandations, quelles que soient les conséquences économiques, travaille actuellement à la diversification de ses approvisionnements afin de limiter les conséquences de ce conflit sur son activité, si ce dernier devait perdurer. Il est aujourd'hui difficile de quantifier les impacts de ce conflit sur l'exercice 2022, en raison notamment de l'incertitude relative à son évolution.

Autres informations

1/ Détail des charges à payer et des produits à recevoir

CAP Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 118 651	6 091 075
Factures à recevoir production	11 783 176	3 853 514
Factures à recevoir administratif	4 335 475	2 237 560
Dettes fiscales et sociales	5 838 835	4 930 742
Provision pour congés payés	2 500 121	2 414 704
Provision pour intéressement	715 512	459 712
Provision pour autres charges de personnel	478 599	347 077
Provision pour charges sociales sur congés payés	1 102 134	1 164 154
Provision pour charges sociales sur autres charges de personnel	217 752	162 193
Provision pour charges sociales liée à l'intéressement	143 103	91 942
Provisions pour charges fiscales sur salaires	70 424	60 989
Provision Etat - charges à payer	123 442	46 100
Provision Organismes sociaux - charges à payer	224 840	3 871
Erat - Quotas CO2 à restituer	12 908	0
Provision pour Contribution ORGANIC	250 000	180 000
Autres dettes	507 702	164 214
Clients créditeurs	433 893	0
Provisions commissions à payer aux agents	73 809	164 214
Total Charges à payer	22 465 188	11 186 030

PAR Nature	2021 (en €)	2020 (en €)
Fournisseurs - avoirs à recevoir	282 988	322 882
TVA sur factures non parvenues	0	7 558
Etat - produits à recevoir (plafonnement CET)	17 250	17 250
Total Produits à recevoir	300 238	347 690

2/ Situation fiscale latente

La situation fiscale latente résulte :

- des impôts à payer sur certains montants inclus dans les capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés, ou ont fait l'objet d'une imposition à taux réduit.
- des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents.

3/ Consolidation - Intégration fiscale

La société fait partie du groupe fiscal intégré dont ERAMET est la tête. Elle est consolidée par la méthode d'intégration globale

La convention d'intégration fiscale signée avec ERAMET respecte la neutralité. L'impôt est calculé comme si la société ne faisait pas partie du groupe d'intégration fiscale.

4/ Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous fait état des honoraires versés aux commissaires aux comptes en euros.

	GT
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes (en €)	97 294
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal (en €)	0